



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

14 rue André Bonnet
41130 GIEVRES
02 54 88 16 48

Nombre de membres :
En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 20

L'an deux mille vingt-six, le 3 du mois de juin, à 18h30, le Conseil syndical s'est réuni en session ordinaire, à la Salle polyvalente à Gièvres, sous la présidence de Monsieur Romain Sourieux.
Date de convocation du Comité syndical le 26 mai 2026.

N° 09_2026

PRESENTS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CC CHABRIS-PAYS DE BAZELLE	FIRMIN Lucie VILLERETTE Bernard THIBAUT Patrice	LEVITRE Pascal
CC ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	POITEVIN Vincent BRISSET Laurent GUENAI Hervé BOITTE Noël SOURIOUX Romain CHENE Corinne	
CC VAL DE CHER CONTROIS	BRAULT Patrice BARAT Claude TAUVRON Jean-Marc POMA Alain THIBAUT-GALLION Salomé VERPAUX Jean-François DANGER Jean-Luc	JULIEN Catherine
CC VIERZON SOLOGNE BERRY	PERROCHON Serge DUGUET Jean-Marc	CORNEAU Jean-François

Formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS TITULAIRES EXCUSES

CC ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	CHANTEREAU Alain BEALE Alain VELVENDRON Christelle
CC VAL DE CHER CONTROIS	GAUTHIER Michelle ROSET Jean-Jacques
CC VIERZON SOLOGNE BERRY	DE BRACH Geneviève BEAUFREIRE Louis PINEAU Elodie LEGENDE Michel

ABSENTS TITULAIRES

CC VIERZON SOLOGNE BERRY	LEDUC Benoit LE JOSSEC Fabien
--------------------------	----------------------------------

Assistaient également au Comité syndical :
CHASSANY Pascale, secrétaire du SMIBCS
HENRY Stéphane, technicien de rivière du SMIBCS
POMA Alain a été désigné en qualité de secrétaire par le Comité syndical (art. L.2121-15 du CGCT).

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Vu l'article L107 de la loi Nôtre modifiant les articles L2312-1, L2313-1 et L5211-36 du CGCT,
Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Considérant que le ROB est présenté au Comité syndical, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget. Ce rapport donne lieu à un débat des orientations budgétaire qui doit avoir lieu 2 mois avant le vote du budget,

Considérant que le débat des orientations budgétaires doit porter sur les informations suivantes :

- faire état des évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement : les concours financiers, la fiscalité, la tarification et les éventuelles subventions à percevoir ;
- la présentation des engagements pluriannuels ;
- des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la dette contractée et future à inscrire dans le projet de budget de l'exercice concerné : la structure des effectifs, les dépenses de personnel avec les éléments de rémunération, les traitements indiciaires, régimes indemnitaires (indemnité du président, vice-présidents...), heures supplémentaires rémunérées et avantage en nature éventuellement.

Tous ces éléments doivent prendre en compte la totalité des éléments à inclure dans les budgets principaux et annexes si nécessaires.

Monsieur le Président expose donc les propositions présentées sur le Rapport d'Orientations Budgétaire joint à la présente délibération.

Après en avoir discuté, écouté les différentes interventions et répondu aux questions, Monsieur le Président précise que le projet de budget primitif 2026 issu du présent ROB sera ensuite soumis au vote du Comité syndical dans les délais prévus par les textes.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des présents et représentés :

DECIDE :

de donner un avis favorable à la présentation des orientations budgétaires 2026.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Romain SOURIOUX

